

# COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL

École Barthélemy-Vimont  
415 Saint-Roch  
Montréal (Québec)  
H3N 1K2  
Téléphone: 596-4572

**Conseil d'établissement**

*PROCÈS-VERBAL*  
*DE LA SÉANCE DU 2017-09-27*  
*À 18h30*  
*À la salle à diner du personnel*

Secrétaire : Guillaume Bolduc

---

Marie Péloquin  
Directrice

---

Sabra Guerrouf  
Présidente

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS	RESPONSABILITÉ
---------------	-----------	-----------------------	----------------

<p>1. Ouverture de l'assemblée, présentation de tous les membres, prise de présences, présentation et vérification du quorum et résumé succinct de la dernière année.</p>		<p>Étaient <u>présents</u> :</p> <p>M. Marcel Nounagnon  M. Mourad Hadim  M. Carl Bilodeau  M. Mohinder Pal Singh  Sabra Guerrouf  Amrouni Aïda  Sophie Paquin  Pascale Théberge  Henriette Gélín  Alexandre Ferland (stagiaire)  Carl Bilodeau  Benoit Cadieux</p> <p><u>Absents</u> :</p> <p>Abdul Waheed Ahmed  Céline Marois</p>	
<p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.</p>		<p>Adoption de l'ordre du jour.</p> <p>Proposé par: <b>Benoit Cadieux</b></p> <p>Secondé par : <b>M. Mohinder Pal Singh</b></p>	
<p>3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 31 mai 2017</p>		<p>Adoption du procès-verbal</p> <p>Proposé par : <b>Benoit Cadieux</b></p> <p>Secondé par : <b>Sophie Paquin</b></p>	
<p>4. Période réservée au public (10 minutes)</p>		<p>Aucun public.</p>	

5 ÉTUDES DE DOSSIERS			
5.1. DOSSIERS D'INFORMATION			
5.1.1 Présentation des rôles et mandats du CÉ	Document 1	<p>Il est demandé par Mme la Présidente et proposé par Mme Péloquin de fournir à la prochaine assemblée un résumé des réalisations du CÉ de l'année scolaire 16-17.</p> <p>Mme Péloquin distribue le document 1 sur les rôles et mandats du CÉ et explique les différents objets du CÉ.</p>	
5.1.2. Projet éducatif et plan de réussite		<p>Depuis la refonte de la loi 105, le projet éducatif et le plan de réussite sont maintenant étroitement associés. L'élaboration du projet éducatif ne pourra pas se concrétiser cette année comme nous l'avions prévu puisque nous ne connaissons pas encore les orientations de la CSDM dans son nouveau plan d'engagement avec le MÉES.</p>	
5.1.3. ICS : Ghyslaine Paiement		<p>Ghyslaine Paiement, ICS présente aux membres du CÉ les projets et les services qu'elle propose au personnel et aux parents.</p>	
5.1.4. Informations à transmettre aux parents en début et en cours d'année		<p>Depuis cette année nous avons ajouté une nouvelle procédure administrative; différents documents sont systématiquement remis aux parents au moment de l'inscription de leur enfant. Une liste est maintenant fournie à la secrétaire qui s'assure de remettre tous les documents importants aux parents.</p> <p>Un parent demande à recevoir une information plus explicite, dans le cas où l'enfant est transféré de la première année à BVA à la 2<sup>e</sup> année à BVM. Actuellement, un parent affirme l'avoir su la première journée de l'année et aurait aimé recevoir l'information l'année précédente. Selon Mme Péloquin, l'information est effectivement donnée en juin sur la lettre qui est envoyée aux parents (l'adresse de l'école y est indiquée), cependant des modifications seront apportées au document envoyé à la fin de l'année et cela afin que le parent soit clairement informé de l'endroit où sera scolarisé son enfant (à la maison-mère ou à l'annexe).</p>	
5.1.5. Informations à transmettre (comité de parents CSDM)		<p>Les calendriers des comités de parents ont été distribués à qui de droit.</p>	

5.2 DOSSIERS DE DÉCISION			
5.2.1 Établissement des règles de fonctionnement du CÉ de l'école Barthélemy-Vimont : Régie interne	Document 2	<p>Les règles de fonctionnement du CÉ pour 2017-2018 (régie interne) sont présentées et revues avec les parents.</p> <p>Concernant l'heure de début des rencontres, un vote est demandé autour de 3 propositions, à savoir si l'on souhaite que les rencontres débutent à 18h00 plutôt qu'à 18h30 ou modulable selon la rencontre. Il est voté que les rencontres se déroulent à 18h30.</p> <p>Également, il est aussi voté que les rencontres prennent fin à 20h30. Si on devait dépasser ce temps, un vote se ferait à 20h30.</p> <p>Les rencontres du CÉ en 17-18 se dérouleront les</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>er</sup> novembre</li> <li>• 12 décembre</li> <li>• 20 février</li> <li>• 3 avril</li> <li>• 30 mai</li> </ul> <p>Proposé par: <b>Benoit Cadieux</b></p> <p>Secondé par : <b>Marcel Nounagnon</b></p>	
5.2.2. Budget de fonctionnement du CÉ et budget de formation des parents		<p>Nous disposons de deux types de budgets, le premier de formation ou de conférence de 400\$.</p> <p>Un deuxième budget de fonctionnement de 400\$ également. Celui-ci pourrait servir entre autres à du gardiennage des enfants des parents du CÉ, à l'achat de nourriture, un souper, des collations, etc.</p> <p>Il est proposé et adopté que nous engagions une gardienne pour garder les enfants des parents du CÉ. Nous discuterons au prochain CÉ du budget de formation.</p> <p>Proposé par: <b>Mourad Hadim</b></p> <p>Secondé par : <b>Benoit Cadieux</b></p>	
5.2.3 Sorties éducatives 2017-2018 (montant demandé aux parents)		<p>Il est proposé, comme l'an passé, qu'un montant maximum de 35 \$ soit demandé aux parents pour l'année à des fins de sorties.</p> <p>Proposé par: <b>Benoit Cadieux</b></p> <p>Secondé par : <b>Mohinder Pal Singh</b></p>	

5.2.4. Sorties éducatives (approbation)		Sophie Paquin nous fait la lecture des sorties éducatives pour les prochaines semaines / mois.  Proposé par : Benoit Cadieux  Secondé par : Sophie Paquin	
5.2.5 Membres de la communauté		Dans les dernières années, Vrac environnement était représenté au sein du CÉ. On propose cette année Geneviève Boulay de la Place Commune.  Proposé par: Benoit Cadieux  Secondé par : Pascale Théberge	
5.2.6 Calendrier des rencontres		Voir le point 5.2.1.	
<b>5.3 COMITÉ DE PARENTS</b>		Pas de point du comité des parents.	
6. Documents à compléter par les parents		Rempli en début de rencontre.	
7. Courrier		Pas de courrier.	
8. Varia		Pas de varia.	
9. Levée de l'assemblée		L'assemblée prend fin à 20h26.	